

Isaki, Emi, et al. "Therapeutic writing: An exploratory speech-language pathology counseling technique."
Topics in Language Disorders 35.3 (2015): 275-287.

Commentaire

Cet article est paru dans une revue ayant un *impact factor* de 1.5 selon les renseignements sur leur site visité en mars 2016. On y apprend également que le processus de *review* se pratique en double aveugle, c'est à dire que les *reviewers* ne savent pas qui sont les auteurs, et inversement. Cette méthodologie devrait garantir un degré élevé d'objectivité sur le plan de la crédibilité des articles.

Le titre est plutôt clair, et expose le sujet, la démarche, et l'objectif. A première vue le lecteur ne se pose pas de questions, mais à la lecture de l'article certains doutes peuvent naître lorsqu'on se rend compte que les personnes concernées ne sont pas en fait les patients des orthophonistes.

L'auteur principal est professeur en orthophonie, et les autres sont professeurs de santé public et de sociologie dans la même université. C'est leur unique collaboration à ce jour, et la méthodologie choisie justifie le recours aux personnes du domaine de la sociologie. D'ailleurs les références reflètent bien cette approche pluridisciplinaire.

L'abstract résume l'essentiel de l'article, présentant clairement le contexte, la méthodologie et les résultats principaux. L'abstract révèle le défaut principal de cet article. En effet, seuls trois participants ont pris part à l'étude, et il y a peu d'espoir que ces personnes soient réellement représentatives des aidants de personnes ayant subi un AVC ou autre traumatisme cérébral. La méthodologie et la discussion devront nous éclairer davantage.

On apprend également ici qu'il s'agit des proches des patients, et non pas les patients eux même qui sont au centre de l'étude. Les auteurs y évoquent le rôle de conseil que les orthophonistes jouent auprès des aidants, mais le lecteur peut se demander quelles sont, ou doivent être les limites de ce rôle. Après une vue d'ensemble des problèmes rencontrés par les patients et aidants s'habituant à l'après traumatisme, les auteurs abordent enfin le rôle des orthophonistes auprès des aidants, à l'appui du descriptif du champ d'intervention élaboré par l'association américaine des orthophonistes, mais le texte cité ne mentionne pas spécifiquement les aidants. A la lecture de la première partie de l'introduction il semblerait que les auteurs considèrent que l'orthophoniste a un rôle à jouer auprès des proches et aidants bien que les interactions soient souvent limitées.

La deuxième partie de l'introduction traite de l'écrit thérapeutique, passant en revue les études antérieures dans divers domaines, avant d'évoquer son utilisation en orthophonie, et plus particulièrement dans le conseil. Or, la notion de thérapie est par nature interventionnelle, et on peut voir ici un glissement sémantique où le proche devient également patient. En effet, il est question d'aider le bien-être des proches et leur capacité à faire face, une démarche visant à améliorer la personne.

Les auteurs identifient le cadre théorique, se plaçant dans l'analyse thématique du narratif, une approche qui cherche à faire émerger des thèmes communs dans les écrits. Elles affirment également l'apport pluridisciplinaire et le besoin d'une démarche ouverte. La sélection des participants est

également décrite, avec trois critères d'inclusion, ce qui a permis d'identifier trois participantes. La population étudiée est non seulement très minime, mais très peu représentatif de l'ensemble des cas de proches-aidants. En effet, il s'agissait de 3 femmes qui avaient pratiquement le même âge, et nationalité, mais des ethnies différentes. En revanche, les informations données sur leurs situations professionnelles semblent être quelque peu conflictuelles. On apprend que les 3 femmes ont donné leur consentement et étaient invitées à décrire les changements intervenus dans leur vie ainsi que leurs stratégies pour y faire face. Trois mesures ont été prises pour limiter le risque de biais de réponse. Tout d'abord aucune incitation n'a été donnée, la primauté du fond sur la forme a été soulignée, et le terme d'écrit thérapeutique n'a pas été employé. Toutefois, les participantes savaient que ce qu'elles allaient écrire serait analysé et publié, ce qui aurait pu influencer dans une certaine mesure sur leurs productions.

Les auteurs précisent la nature de la première consigne donnée, mais après la période de trois mois et la réception des écrits on apprend que les chercheurs ont repris contact avec les participantes par e-mail pour clarification des écrits et pour demander leur avis sur le processus d'écrit thérapeutique. Ici, on parle d'approche semi-structurée, mais la partie méthodes ne détaillent pas les questions posées.

Les informations données sur l'analyse des données sont concises, et évoquent une approche en trois temps où le dernier porte sur la pertinence en orthophonie.

La section des résultats décrit les quatre thèmes communs identifiés par les chercheurs à l'appui de citations. Ces thèmes sont ensuite repris dans la discussion. Dans cette dernière les auteurs soulignent les contraintes qui limitent les possibilités de conseil aux proches-aidants, mais affirment que l'écrit thérapeutique permet de révéler des domaines d'intervention possibles en lien avec les troubles du langage et de la cognition. Elles font ressortir les implications cliniques à travers l'utilité pratique de pouvoir déceler les sources d'inquiétude chez les proches-aidants et répondre aux attentes par rapport à la communication.

Dans la partie de la discussion qui porte sur les limites, les auteurs tentent d'expliquer le nombre très faible de participants en soulignant l'intérêt pratique en orthophonie, mais cet argument n'est pas spécialement convaincant. Elles sont toutefois plutôt lucides vis à vis des points faibles de l'étude, notamment par rapport au moment de l'écrit en relation au moment du traumatisme et du vécu. Le concept de thérapie est ensuite évoqué, et elles reconnaissent qu'il n'y avait pas de visite de suivi qui permettrait d'évaluer un bénéfice éventuel. Ici encore elles minimisent en évoquant à nouveau l'objectif de faire ressortir des thèmes d'intérêt pour les orthophonistes. De la même façon, face à l'absence de mesures avant et après qui permettraient d'évaluer ce bénéfice, elles se contentent de relever des commentaires positifs des participants. En ce qui concerne les différences ethniques, elles admettent qu'il n'était pas possible de déduire qu'il y avait des différences et qu'il faudrait aborder les différences culturelles dans une étude complémentaire afin d'améliorer les compétences des orthophonistes à conseiller des personnes d'origines diverses. Enfin, la relative homogénéité des participantes est évoquée, car c'est également une limite importante à cette étude.

Les auteurs reviennent sur les limites après avoir rappelé l'apport de cette étude, et déclarent à juste titre que de nouvelles études doivent être faites pour remédier à ces faiblesses. Le bilan global qu'elles tirent est plutôt positif, mais la question demeure de savoir si ce type d'action fait réellement partie du champ d'intervention des orthophonistes, où est-ce que le conseil/prise en charge du proche-aidant varie en fonction des contextes nationaux ou culturels.